Motion votée au CNESER 17.12.2015 – budget de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le projet de loi de finances pour 2016 annonce une année particulièrement difficile pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Alors qu'ils sont déjà dans une situation budgétaire tendue, que le nombre d'étudiant-e-s et que les coûts de fonctionnement augmentent d'année en année, seule une augmentation significative de leur dotation leur permettrait de remplir correctement leurs missions de formation et de recherche.
Le gouvernement ne semble pas prendre la mesure de l'urgence de la situation malgré les nombreuses interpellations du CNESER quant aux difficultés financières rencontrées par les établissements.

Les premiers arbitrages opérés au sein des établissements confortent nos inquiétudes : le manque de moyens les pousse à effectuer des coupes importantes dans leurs fonds de roulement, geler des postes, diminuer davantage leurs capacités d'accueil, ou encore augmenter leurs frais d'inscription.

Ces arbitrages sont en totale opposition avec les objectifs de démocratisation affichés par le gouvernement. Les établissements ne seront pas en mesure de lutter efficacement contre l'échec en licence, pourtant en augmentation cette année, ni d'accueillir le nombre croissant de jeunes souhaitant suivre des études dans le supérieur. De fait, le taux d'encadrement baisse, et les postes sont gelés pour pallier aux trop faibles dotations.
Le PLF 2016 ne permet pas non plus de résorber la précarité dans toutes les catégories des personnels, pour lesquels la proportion de contrats précaires augmente et la charge de travail s'alourdit. En particulier, il n'anticipe pas le pic démographique à venir dans

maintenant moins de trois ans et au contraire poursuit la baisse de la dotation des établissements par étudiant.

Les membres du CNESER réaffirment que ce sont des orientations radicalement différentes qui permettront de sortir les établissements de la tourmente budgétaire et de donner un nouveau souffle à l'enseignement supérieur et la recherche.
Le gouvernement ne pourra pas faire l'impasse sur un investissement public conséquent, ni se reposer sur la capacité des établissements à développer des ressources propres qui seront de fait insuffisantes et qui accentueront les inégalités entre établissements.

Outre un investissement de long terme, les membres du CNESER réclament des mesures immédiates pour l'année 2016 :

- Le financement des mesures annoncées :
    - la création effective – et donc le financement - des 1000 emplois statutaires annoncés pour l'enseignement supérieur
    - le financement et l'ouverture au concours de tous les postes gelés
    - la titularisation des personnels précaires
    - la compensation du GVT
    - l'accompagnement de l'augmentation des dépenses (inflation, énergie, …)
    - les bourses pour les nouveaux étudiants
- La prise en compte du nombre d'étudiant-e-s dans le calcul des DGF
- A moyen terme, une refonte du mode de calcul des établissements